

## PROGRAMME DE FORMATION: CACES® R486 Catégories A

Durée:	Lieu:	Nombre de participants:	Date(s) de formation
21H00	Dans vos locaux	De 01 à 06 participants	A définir

### Fiche descriptive de la formation:

#### Objectif de la formation:

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel en vue de l'obtention du CACES®.

#### Pré-requis:

- Savoir lire et écrire
- Être apte médicalement
- Avoir au moins 18 ans

#### Public concerné:

- Les utilisateurs débutants ou expérimentés de plates-formes élévatrices mobiles de la catégorie A.
- Si une ou des personne(s) en situation d'handicap doit(vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

#### Moyens pédagogiques et techniques:

- Livret de cours et support audiovisuel
- Plates-formes élévatrices mobiles (mis à disposition par vos soins)

#### Modalités Pédagogiques:

- Exposé théorique et exercices pratiques de conduite/utilisation

#### Moyens d'encadrement:

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'expérience dans l'utilisation de plates-formes élévatrices mobiles de catégorie A.

### Contenu de la formation

#### Programme théorique :

- Les obligations du constructeur, législation et recommandation
- Les obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur
- Classification des PEMP, types et catégories
- Technologie des différents organes de la PEMP
- Avantages et inconvénients des différents types de PEMP
- L'examen d'adéquation
- Les principaux risques (heur, écrasement, chute, électrisation...)
- Vérifications journalières, entretien courant, les organes de sécurité
- Utilisation des commandes de secours
- Règles d'utilisation, déplacement, calage, manœuvres, balisage de la zone d'évolution

## Programme pratique :

avec 2 PEMP de type 1 et 3

- Examen d'adéquation avec le travail à effectuer
- Vérifications journalières, essais, prise de poste
- La montée et la descente dans la nacelle
- Positionnement, évolution, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe
- Maîtrise et stabilisation sur sols de différentes natures, calage
- Exercices divers d'élévation
- Manœuvres de secours
- Respect des règles et panneaux de circulation
- Fin de poste et stationnement des PEMP

Validation de la formation	Sanction de la formation
<ul style="list-style-type: none"><li>- Examen par questionnaire écrit</li><li>- Examen pratique</li></ul> <p>Validité du CACES®: 5 ans</p>	<p>Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) provisoire suivi de la carte CACES® définitive en application de la recommandation CNAMTS R486</p>